

Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont

***** SIPER *****

<p align="center">Compte Rendu N°7 Réunion SIPER du 3 décembre 2021</p>

Présents :

Avilley : Saintvoirin Cyril, **Fontenelle Montby** : Savourey Joseph, **Gouhelans** : Dufay Caroline, **Mondon** : Cornet Charles-Henri, **Montagney-Servigney** : Louis Lionel, **Montussaint** : Chaillet Alexandre, **Rougemont** : Borne Alexandra, Chagué Benoît, Cordier Mélissa, Courgey Claude, Collery Martine, Ducroux Séverine, Pilliot Céline, Salvi Thierry, **Tallans** : Jeanmasson Angéline et **Tressandans** : Garnier Emmanuelle.

Absents excusés :

Bonnal : Wicky Danièle avec procuration à Collery Martine
Rougemont : Culot François-Xavier

Secrétaire de séance : Pilliot Céline

Ordre Du Jour :

1 Travaux des écoles :

Choix du prestataire pour les missions SPS et du bureau de contrôle.

2 Divers

La séance est ouverte à 20h35mn

Le compte rendu de la séance du 30 août 2021 est approuvé à l'unanimité.

Travaux des écoles :

Le président informe les membres du SIPER que deux prestataires ont répondu aux missions inscrites à l'ordre du jour. Il s'agit des sociétés Apave et Socotec. Suivant le compte rendu de monsieur Charly Foucault notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, les deux prestataires sont techniquement équivalents.

Le président propose donc de prendre en considération que le critère de sélection « le moins-disant ».

Il précise que les montants présentés représentent le cumul des deux missions.

Apave pour un montant de 12 430 euros hors taxe.

Socotec pour un montant de 13 890 euros hors taxe.

Les membres du SIPER à l'unanimité choisissent la société Apave pour un montant de 12 430 euros hors taxe.

Divers

Madame Dufay Caroline représentante de Gouhelans fait part aux membres du SIPER d'un problème de transport des jeunes élèves de son village. Elle précise que les élèves de Gouhelans, qui se trouve à 3km de Rougemont, prennent le bus à 7h05mn, arrivent au collège de Rougemont « les Villanelles » et reprennent un autre bus pour arriver à 7h35 à l'école primaire.

Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont

***** SIPER *****

De plus les départs, qui sont souvent assez précipités, font que les enfants circuleraient sans être attachés avec leur ceinture. Le président indique alors qu'il fera passer un message à monsieur Germain Jean, du Conseil Régional, responsable des transports scolaires.

Madame Jeanmasson Angéline informe que les élèves de Tallans rencontrent le même problème et elle souhaiterait que les parents qui viennent chercher leur enfant au périscolaire et aux écoles respectent le port du masque.

Le président précise qu'un mail sera envoyé aux directrices des services précités.

Pour Info :

Le président informe que deux réunions ont déjà eu lieu avec les architectes du cabinet d'architecture « Lhomme & Nectoux » et une réunion avec la paysagiste. Il informe aussi qu'un travail sera demandé aux élèves des classes de CM1 et CM2 au sujet de l'agencement paysager des cours de récréation.

La séance est levée à 20h50mn

Le Président
SALVI Thierry